

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Question : Chère Corinne, en tant que présidente de région, tu as tenu à porter un éclairage sur les violences faites aux femmes, pour cela tu as organisé un remarquable forum, quel enseignement en tires-tu ?

Merci Pierre de me donner la parole.

Tout d'abord, j'ai choisi d'organiser ce forum pour 3 raisons :

- Pour des raisons toutes professionnelles, car dans mon métier de gynécologue, je suis confrontée régulièrement aux problèmes des violences faites aux femmes, à la difficulté du repérage de ces violences, à la difficulté d'aborder le sujet avec elles, de soutenir et d'aider ces femmes.
- Parce que je suis Lion et que Melvin Jones nous a donné comme objectif d'organiser des lieux de rencontre pour réfléchir aux problèmes de notre société.
- Parce que tu m'as soutenue, que tu es gouverneur de liaison de la commission Nationale de l'éthique et ta commission a choisi cette année de travailler sur ces sujets.

Alors qu'avons-nous appris durant ce forum :

- La déclaration des droits humains a été écrite en 1948, mais ce n'est qu'en 1979 que les Nations Unies reconnaissent les violences faites aux femmes et ce décret ne sera appliqué qu'en 1981.
- Dans le monde, les violences faites aux femmes sont une arme de guerre, le viol est une arme terrible : on retrouve ces exemples en 1993 dans la guerre de l'ex-Yougoslavie, également dans les guerres du Rwanda, de la république du Congo. Le viol détruit les femmes, mais surtout vise à détruire toute une société, parce que les femmes violées et torturées seront rejetées par leur famille et par leur pays. Les auteurs sont le plus souvent impunis.
- Le corps des femmes est une monnaie d'échange et une monnaie de paiement comme on peut le constater en ce moment chez les femmes migrantes du Congo, du Soudan, de Somalie, du Yémen. Elles n'ont plus que leur corps pour survivre à la mort. On les oblige aussi à se convertir à

l'islam, ce qui ne changera d'ailleurs rien à leurs tortures .Et elles auront de la chance si un grossesse ne survient pas.

- En Amérique Latine, en particulier au Mexique, on arrête des femmes à la sortie de leur travail, elles sont brutalisées, torturées et violées par des policiers pour leur faire avouer de fausses implications dans des deal de drogues.
- Au Salvador, on accuse à tort des femmes d'avoir avorter alors qu'elles ont fait des fausses-couches. Accusée d'homicides, elles seront emprisonnées pour 38 ans.
- La religion sectaire représente un grave danger pour la liberté des femmes
- Les mutilations sexuelles perdurent malgré les lois les interdisant et alors qu'elles ne sont par ailleurs inscrites dans aucun texte religieux.
- En France, le problème des violences conjugales est mal connu, les chiffres sont très anciens et très sous-estimés. La répétition caractérise la violence conjugale.
- En France, on estime que 10 à 25 % des femmes sont victimes de violences intra familiales. 16 % seulement portent plainte. En 2015, 122 femmes sont décédées de violences conjugales,36 enfants et 22 hommes ont également été tués et parmi eux, 10 l'ont été parce qu'ils exerçaient eux-mêmes des violences. Les textes de lois pour la protection des violences intra familiales, pour l'égalité des femmes sont très récents et leur application reste très difficile.
- Il n'y a aucun profil type d'auteur de violences, toutes les classes sociales sont touchées. L'agresseur convertit son stress et son angoisse en violence alors qu'il aurait pu le convertir en fuite, en maladie somatique ou en manipulation. L'alcool ou la drogue souvent associés ne sont pas la cause mais uniquement un phénomène aggravant qui lève l'inhibition.

Quelles sont les solutions ?

En fait toute la prévention passe par l'éducation et toute l'éducation

- L'éducation des petites filles dans les pays en voie de développement, la lecture, l'écriture, l'éducation à la sexualité.
- L'éducation aux droits humains pour tous les enfants, pendant de vrais cours d'éducation civique.
- En ce qui concerne les mutilations sexuelles, l'éducation des hommes : une femme libre, respectée est une femme épanouie dans son rôle de

mère, son rôle de femme, d'épouse et d'amante. Une épouse épanouie, c'est un mari épanoui. La torture de leur femme n'apporte rien à l'homme.

- Les réseaux Violences intra familiales permettent le partage des compétences professionnelles, des outils, et la victime est au centre de toutes les actions. Elle met en place également des mesures de prévention auprès des jeunes. L'association Solidarité femmes met en place des formations pour les professionnels.
- Il faut également absolument lutter contre l'impunité des auteurs qui est inadmissible.

Et nous les lions, quel rôle pouvons-nous jouer ?

- Déjà, nous déplacer quand il s'agit de réfléchir et de montrer notre caractère humaniste et notre engagement Lion
- Etre des citoyens à part entière, être conscient que ce phénomène existe près de chez nous, au travail, dans l'appartement voisin, chez nos amis, dans notre propre famille.
- Savoir qu'il existe des réseaux pour alerter quand nous avons connaissance de ces phénomènes.
- Nous pouvons participer à des programmes de prévention auprès des enfants, des adolescents, comme par exemple le programme « prêt pour a vie » apprendre aux enfants à prendre confiance en eux, à se respecter, à savoir dire non, à résister à la pression du groupe.
- Nous devons promouvoir les valeurs de la relation à l'autre, le lien, le respect, la bienveillance et l'expression de nos émotions même quand cela est difficile.
- Les appartements d'urgence pour mettre à l'abri les victimes ne sont pas assez nombreux : comment pourrions-nous agir ?
- Les téléphones d'appel d'urgence, (ceux que l'on confie aux femmes en danger) ne sont pas assez nombreux (2 en Côte d' Or et 1 en Saône et Loire) : comment pourrions- nous agir ?

Voilà cher Pierre, tu vois, la réflexion ne fait que commencer.